



MINISTÈRE DES ARMÉES

La Secrétaire d'Etat.

Paris, le **14 JUIN 2019**
N° ARM/SGA/DPMA/SDMAE/BVAC
1D190175F4

*Mesdames et Messieurs
les Préfets et Hauts commissaires*

OBJET : Journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

REFERENCE : Décret n° 2006-313 du 10 mars 2006.

La journée nationale commémorative de l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi est célébrée le 18 juin de chaque année (décret 2006-313 du 10 mars 2006). En conséquence, vous voudrez bien organiser cette journée dans votre département le mardi 18 juin 2019.

La cérémonie que vous présiderez devra avoir lieu au chef-lieu du département. Je vous demande de veiller à ce que les associations représentatives des combattants, résistants et déportés de la Seconde Guerre mondiale soient invitées à cette commémoration.

Vous trouverez ci-joint le message que j'adresse au monde combattant et que vous voudrez bien lire à cette occasion. Je vous demande également de bien vouloir l'adresser aux maires de votre département.

Au cours de la cérémonie, le texte de l'Appel du 18 juin sera lu. Enfin, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés.

Geneviève DARRIEUSSECQ

18 juin 2019

**Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de
Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi**

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

« A mesure que s'envolaient les mots irrévocables, je sentais en moi-même se terminer une vie, celle que j'avais menée dans le cadre d'une France solide et d'une indivisible armée. »

Ainsi, dans ses *Mémoires de guerre*, Charles de Gaulle décrit les minutes durant lesquelles sa voix porte un message décisif au cœur de la tragédie nationale. Ces instants marquent un avant et un après pour un homme désormais jeté « *hors de toutes les séries* ». Ce général de 49 ans, inconnu du grand public, se dit prêt à assumer l'honneur de la France à un des pires moments de son histoire nationale.

Dans des heures sombres, le général de Gaulle a insufflé l'espoir et a allumé une lueur. Cette lueur, peu la virent, mais cette certaine idée de la France, c'était celle de la France Libre.

Dans l'effondrement généralisé, les mots simples et graves de l'Appel du 18 juin ont constitué un ferment d'espérance pour les Français qui refusaient d'accepter la défaite. Ces mots étaient une réponse pour tous ceux qui ne se résignaient pas et pour tous ceux qui voulaient se battre. Dès lors, ces hommes et ces femmes savaient que la poursuite du combat militaire, moral et politique était possible.

Tant d'épreuves, tant de bravoure et tant de sacrifices ont été nécessaires pour sauver l'honneur de la patrie, pour mener la Libération de notre pays aux côtés des Alliés, pour placer la France dans le camp des vainqueurs et pour restaurer la République !

Aujourd'hui, nous rendons hommage à l'homme du 18 juin. Nous honorons également la mémoire des hommes et des femmes des Forces Françaises Libres et de « l'armée des ombres ». Nous saluons les morts de Bir-Hakeim et le plus d'un millier d'exécutés du Mont-Valérien, les combattants de Kieffer et les maquisards, les résistants du Limousin et les soldats de Provence.

Les mots de l'Appel du 18 juin 1940 appartiennent à notre patrimoine collectif et ont contribué à forger une part de l'identité de notre Nation. 79 ans après, avec ces mots, nous continuons à écrire l'histoire de la France et à porter haut les valeurs de la République.

Fernand Savary